



COMMISSION TERRITORIALE 14

SAINT-GAUDINOIS

Compte rendu de la réunion du 5 octobre 2017 à LABARTHE-RIVIERE

Collectivité	Nom	Présent	Procuration	Nom mandataire
ARBAS	ESTRADE Jean-Paul	X		
ARBAS	RIET Eric			
ARDIEGE	BERRE Dominique		X	LANCEL Philippe
ARDIEGE	POUYFOURCAT Patrick			
ASPET	BARES Louis	X		
ASPET	DARAUX Fernand			
ASPET	SARRADET Josette	X		
AUSSEING	GASPART Catherine	X		
AUSSEING	SERRANO Sophie			
CC Pyrénées Haut-Garonnaises	CASTEL Alain			
CC Pyrénées Haut-Garonnaises	FRATUS Christian			
CC Pyrénées Haut-Garonnaises	SALVATICO Jean-Paul		X	MILAN Jean-Pierre
CHEIN-DESSUS	RIBET Robert			
CHEIN-DESSUS	ROUCH Alexandre			
CIER-DE-RIVIERE	ADOUE Michel			
CIER-DE-RIVIERE	THOUVENOT Stéphane			
ENCAUSSE-LES-THERMES	AVIRAGNET Joël			
ENCAUSSE-LES-THERMES	DESCOUBES Jean-Serge			
ENCAUSSE-LES-THERMES	PRADERE Jean-Louis		X	SARRADET Josette
ESTADENS	BORDES Simone			
ESTADENS	MARTIN Robert			
ESTADENS	SAINT-MARTIN Christian			
FRANCAZAL	GILBERT Patrick			
FRANCAZAL	MARE Jean-Pierre			
FRONTIGNAN-DE-COMMINGES	FACHIN Grazziano			
FRONTIGNAN-DE-COMMINGES	PLANAS Yves	X		
GENOS	CHAPOT Denis	X		
GENOS	MORLIERE Maurice			
JUZET-D'IZAUT	BASSO Fernand	X		
JUZET-D'IZAUT	TOMPS Mary-Pier			
LABARTHE-RIVIERE	BRINGUIER Francisca		X	VOUGNY Claire
LABARTHE-RIVIERE	CASSE Claude		X	VOUGNY Claire
LABARTHE-RIVIERE	VOUGNY Claire	X		

Collectivité	Nom	Présent	Procuration	Nom mandataire
LANDORTHE	BRUNET Jeanine			
LANDORTHE	CORTINAS Lucienne			
LANDORTHE	NAUCHE Michel			
LESTELLE-DE-SAINT-MARTORY	BONZOM Didier			
LESTELLE-DE-SAINT-MARTORY	GHENASSIA Patrick	X		
MALVEZIE	RENALIER Jean	X		
MALVEZIE	SARRAUTE Daniel	X		
MANCIOUX	GOIZET Henri	X		
MANCIOUX	GROS Corine	X		
MARTRES-DE-RIVIERE	CANCEL Philippe	X		
MARTRES-DE-RIVIERE	MILAN Jean-Pierre	X		
MAZERES-SUR-SALAT	CAZENEUVE Pierre		X	DOUGNAC Jean-Claude
MAZERES-SUR-SALAT	CIGAGNA Albert		X	DOUGNAC Jean-Claude
MAZERES-SUR-SALAT	DOUGNAC Jean-Claude	X		
MILHAS	CAPELLI Patrick		X	SARRADET Josette
MILHAS	TECHENE Jean-Claude			
MIRAMONT-DE-COMMINGES	AVEZAC Louis			
MIRAMONT-DE-COMMINGES	DANFLOUS Jacques			
MIRAMONT-DE-COMMINGES	LACOMME Camille			
POINTIS-INARD	BOSELLI Nicolas			
POINTIS-INARD	GOUAZE Christian	X		
POINTIS-INARD	MOURA Francis			
PORTET-D'ASPET	COURET Edmonde	X		
PORTET-D'ASPET	OUSSET Roland		X	COURET Edmonde
RAZECUEILLE	CROS Jean-Claude	X		
RAZECUEILLE	SEIGNEURY Gérard			
SAINT-BERTRAND-DE-COMMINGES	BASTARD Michel			
SAINT-BERTRAND-DE-COMMINGES	GHIONE Patrice			
SAINT-GAUDENS	GUILLERMIN Joël			
SAINT-GAUDENS	LACROIX Robert			
SAINT-GAUDENS	MOUNIELOU-AUBAN Catherine			
SAINT-GAUDENS	PITOT Jean-Luc			
SAINT-GAUDENS	RIERA Evelyne			
SAINT-PE-D'ARDET	RIVAL Patrice			
SAINT-PE-D'ARDET	ROCHE Yan			
SALEICH	BLANC William			
SALEICH	MARTRES Laurent	X		
SALIES-DU-SALAT	BARBARESCO Rémy			
SALIES-DU-SALAT	DUPRAT Jean-Pierre	X		
SALIES-DU-SALAT	MILLET Alain		X	DUPRAT Jean-Pierre
SAUVETERRE-DE-COMMINGES	FILLASTRE André	X		
SAUVETERRE-DE-COMMINGES	GARCIA Claude		X	FILLASTRE André
SAUVETERRE-DE-COMMINGES	PRAT Philippe		X	FILLASTRE André
SOUEICH	DAUPHIN Claude			
SOUEICH	HAOND David			
SOUEICH	VICTORRI Claude			
VALCABRERE	MORERE Jean			
VALCABRERE	VERDIER Jean			
VALENTINE	CAUBET Martine	X		
VALENTINE	DUCASSE Bernard	X		
VALENTINE	ZAINA Francis	X		

Mme SARRADET accueille les délégués et remercie Mme VOUGNY et la commune de LABARTHE-RIVIERE pour la mise à disposition de la salle.

Elle rappelle que les points inscrits à l'ordre du jour de cette réunion sont les suivants :

- Élection de délégués au Conseil syndical
- Point sur les travaux
- Prospective financière et politique tarifaire
- Questions diverses

I - Élection de délégués au Conseil syndical

Une note de présentation a été adressée à tous les membres de la Commission territoriale.

Mme SARRADET rappelle que la commission territoriale est composée de 84 représentants des collectivités adhérentes. Elle informe que le nombre de délégués présents ou ayant donné procuration est de 36 et que, par conséquent, le quorum n'est pas atteint.

Les élections sont repoussées à la prochaine réunion.

II - Point sur les travaux

Mme SARRADET expose qu'elle a demandé aux services, en accord avec le bureau, d'établir une présentation de tous les investissements réalisés sur le territoire de la Commission territoriale depuis la création de Réseau31.

Cet état adressé à tous les membres de la commission avec la convocation est présenté par les services.

M. DUPRAT expose le problème lié à la non réalisation de la station d'épuration sur la commune de SALIES-DU-SALAT qui entraîne un blocage total de l'urbanisation. Il rappelle que suite à une négociation qu'il a menée, les services de l'État seraient prêts à débloquent quelques permis de construire s'ils recevaient un courrier de Réseau31 avec une indication d'un planning de réalisation de la station d'épuration.

En réponse, les services rappellent l'impossibilité actuelle d'envisager un planning de réalisation du fait de l'impossibilité de dimensionner cet ouvrage. Tout d'abord sur le plan hydraulique, les études et les inspections de terrain ont démontré l'importance des eaux parasites (mais aussi les quantités importantes d'effluents bruts déversés directement dans le milieu du fait de la dégradation des réseaux) Le dernier rapport du maître d'œuvre, qui sera diffusé prochainement, indique clairement les zones de réseaux à réhabiliter et le montant d'une enveloppe prévisionnelle estimée à 400 000 €. Ces travaux devront être réalisés avant toute conception de la station d'épuration.

De plus sur le plan organique, la problématique du traitement des eaux usées des Thermes (actuellement rejetées directement dans le Salat) doit être résolue. Un courrier, en attente de réponse, a été adressé dans ce sens à la commune.

M. DOUGNAC rappelle que la commune de MAZERES avait, en matière de déblocage de l'urbanisme, fait la même démarches et avait reçu le même type de réponse e la sous-préfecture mais que les services de la préfecture avaient opposés une fin de non-recevoir à cette demande.

III - Prospective financière et politique tarifaire

Les services de Réseau31 présentent (document joint au présent compte-rendu) la réflexion engagée sur la mise en place d'un tarif unique sur l'ensemble de Réseau31 qui fait suite aux difficultés de mise en place de budgets équilibrés avec des tarifs acceptables par commission territoriale.

La proposition faite est résumée comme suit :

- Mise en place d'un tarif unique en 2020

TARIFS 2020	Part fixe	Part variable	Coût facture 120 m ³	Prix moyen du m ³
EAU	75 €	0,980 €	192,60 €	1,605 €/m ³
ASSAINISSEMENT	75 €	1,030 €	198,00 €	1,650 €/m ³

- Convergence sur 3 ans suivant les principes suivants :
 - Les tarifs au-dessus du tarif cible restent inchangés en 2018 et 2019
 - Les tarifs en dessous du tarif cible convergent de façon linéaire vers le tarif cible
- Maîtrise de la masse salariale
- Programme d'investissement renforcé en eau et maintenu à son niveau actuel en assainissement soit :
 - 2018 – 2020 = 10,7 M€ en Eau et 30 M€ en Assainissement
 - 2018 – 2025 = 25,2 M€ en Eau et 60 M€ en Assainissement

La commission prend acte de ces propositions et constate qu'elles sont équivalentes aux décisions prises pour la convergence des tarifs sur le territoire de la Commission territoriale.

M. DOUGNAC exprime sa grande satisfaction sur la qualité du travail fourni par les services et estime que ces propositions vont dans le bon sens. Il propose qu'une nouvelle réunion se tienne le 19 octobre prochain et que toutes les communes viennent exposer leurs besoins en matière de travaux pour les années à venir. Ce travail permettra d'enrichir le programme pluriannuel d'investissement en cours de préparation dans le cadre des schémas territoriaux et de définir des priorités d'investissement au sein de la commission territoriale comme l'alimentation de toutes les habitations par le réseau public de distribution d'eau ou l'amélioration de la qualité d'eau distribuée.

Mme SARRADET insiste sur le fait que toutes les communes, même les plus petites, doivent être concernées par ce programme d'investissement.

Elle souhaite également fait part de sa très grande satisfaction sur la qualité du travail effectué, l'engagement des équipes et leur grand professionnalisme dans des situations parfois délicates. Tout cela justifie et renforce la nécessité de se regrouper dans un grand syndicat comme Réseau31.

La commission exprime son accord sur les propositions faites.

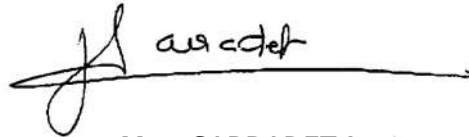
IV - Questions diverses

Plusieurs membres de la commission territoriale souhaitent que la facturation ne soit pas adressée en fin d'année aux abonnés du fait que cette période est celle où ils doivent s'acquitter de tous les impôts. Les services rappellent qu'il est impossible pour cette demande de satisfaire toutes les communes puisque les relèves sont étalées tout au long de l'année. C'est une des raisons pour laquelle il est important de pouvoir proposer la mensualisation à tous les abonnés de Réseau31

(couplée à l'unicité de la facturation Eau-Assainissement). La paierie départementale fait actuellement obstacle à cette mise en place. Des discussions sont en cours et l'arrivée d'un nouveau payeur départemental devra permettre de débloquer cette situation.

Il est demandé aux services d'améliorer, en cas d'intervention sur le réseau d'eau, l'information aux communes et aux abonnés concernés par une coupure d'eau afin qu'ils puissent prendre des dispositions.

L'ordre du jour étant épuisé et en l'absence d'autre questions diverses, Mme SARRADET remercie tous les participants et lève la séance.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J SarraDET', with a long horizontal line extending to the right from the end of the signature.

Mme SARRADET Josette
Présidente de la Commission Territoriale
Saint Gaudinois

PJ : Copie de la présentation "Prospective budgétaire et définition d'une politique tarifaire"